

Cette



Droullion

par sa famille.

Ne l'ayant pas vu non plus pendant
tout le cours de cette semaine, j'étais
allé de nouveau chez lui ^{un grand lui-même} il m'a dit qu'il
n'avait rien pris à la Nouvelle et qu'il
peut, en la mauvaise temps, ne plus y
retourner, mieux que, s'il pêchait quelque
chose de comestible dans nos parages, il se
montrerait pas de me l'apporter.

De mon côté, quand j'aurai vu la
qualité de poisson que mes débris j'en
maintiendrai un à Baptiste Fabre, le pêcheur
dont je vous ai parlé, Monsieur, et alors nous
pourrons en avoir souvent et peut-être
tant que vous en désirerez et pour rien,
maître Baptiste m'estimant beaucoup.

Je dois vous faire part d'un pêche
extraordinaire qui a été faite à cette date
la nuit des 9 au 10 courant et il est fâcheux,
tant pour vous, Monsieur, que pour la
seigneurie, que vous ne vous soyez pas trouvé
ici, mais je vais de mon mieux réparer
ce fâcheux contre-temps. Voici:

Des pêcheurs de leur de votre part ont
arrivé à cette immense tortue gigantesque

à laquelle (je ne sais qui) on a donné le
nom de Spargis Domonahelys ou
tortue luth: pour mieux vous donner
une idée de ce reptile je l'ai dessinée de
mémoire et je vous en adresse à dessin.
Elle extraordinaire, sur cette tortue il y avait
de colle un poisson fait comme un requin,
c'est-à-dire la bouche au dessous de la tête
et agant sur la tête un sursis d'une crabe
régulière composée de petites lames charnues
et serrées allant de droite à gauche - ce
poisson avait environ de 20 à 24 centimètres
de long; également, pour vous en donner une
idée j'en ai dessinée encore de toutes
les manières ~~exécute~~ que le moi que j'ai
fait de grandeur naturelle - jamais personne
d'Europe n'avait vu deux animaux
pareils et, le personnel qui, depuis l'histoire
naturelle, a donné le nom à la tortue n'a
pas vu dire le nom de ^{petit} poisson ni même savoir
si jamais on en avait trouvé de semblable,
ce poisson était tellement colle sur la tortue
qu'il a fallu la force de deux fortes mains pour
l'en détacher: j'ai essayé moi-même de la
pêcher sur le dos de ma main gauche et

a été entièrement perdue - au minimum
D'ailleurs, adouci, il y a un plus que
commun dit veau - celui que les
Saltimbanques ont jeté dans le
canal était une tigrasse des pôles
Nord, disaient-ils.

Je vous demande pardon de
l'ennui que va vous causer la
présente et j'en prie, excusiez,
de me venir toujours, avec plaisir
et respect,

votre dévoué serviteur,

P. H. Droullin.

Quai de la Ville, 7, Cette.

P. S. La tutue - hutha ne vous amuse
pas tant bien cher que m'en la jeter
dans le canal - avec dix heures le
plus vos couriez entretenez les
pêcheurs qui l'avaient capturée, le ^{helt} ^{de nuit}
c'est j'en amais prêt en magasin, n'avez
pas peur de faire vos opérations.

Cette, le 13 X. 1871.

M. Couderc,

J'ai reçu, dans un temps
et avec un bien sensible plaisir,
votre aimable lettre du 20 ^{du dernier}
mais, malheureusement depuis
le mauvais temps,
lors et n'a presque point cessé de
si bien que je n'ai reçu de
patron Maraval que trois de ces
poissons; - pour trois je crains qu'il



n'était peut nécessaire de vous
en faire un envoi et le patron pêcheur
Baptiste Fabre n'en a point
peché.

Comme je présumai que je pourrai
garder assez longtemps ces animaux
je jugeai à propos de les mettre dans
du 3/6 pur et je vous les envoi tels que
je les ai placés = la caracore est parfaitement
bien brulée et la perenné qui vous
les remettra, ainsi que la présente,
les signera assez pour ^{que} rien que lui
arriver en route.

Vous n'avez nul besoin, Monsieur,
de me tenir aucun compte de ceci,
car je n'ai rien donné au patron
Maraval et que le montant tout
de la petite course que du 3/6 ne
vous pass la peine d'en parler.

Excepté avis contraire de votre
part, je conserverai de nouveau tous
les poissons que pourrai me remettre

et Maraval et Fabre et quand j'en aurai
deux ensemble deux fois plus grandes
que celle de ce jour ^{de} pleines, j'aurai le
plaisir de vous les adresser par grand
vitesse.

Je n'aurai ~~rien~~ jamais à donner au
pêcheur Fabre, mais je me diu ce
que j'aurai donné au patron Maraval.
J'avais oublié de vous dire, dans
ma dernière, que l'intérieur de la bouche
de la tortue-luth. tout garnie de
piquants assez semblables à ceux de
la plante que nous appelons en patois
ginesta et j'en ai en français quêt.

Une ocarin assez belle que
vous avez mangée aussi : des
Sallymban que nous tenions sur d'Espérance
en jeune phoque femelle - à peu
animal nouveau et on le jeta dans
le canal, j'en ai mis si Mr. Dumas
à d'anson n'a sur rien, mais il n'en
est pas moins vrai que cet animal



Cette, le 27.9. 1879.

facture.

Je n'ai pas connaissance de tarif B et 5?
Est-ce celui dans j'au suis servi pour faire
le présent expéditi^{on} et dans j'ai plus pour
faire toute celle de l'année et deux fois
l'homme de vos ~~affaires~~ en exemplaire? Si
à ce cas pas celui-ci, veuillez me le dire, muni
d'api que j'aurais une autre fois sauvegarder vos
intérêts en ce sens, que ce que j'ai fait.

Je vous prie d'arriver le tout de me venir à
qu'elle chez vous de savoir que j'ai une fame
nouveau envois — cette fois-ci j'ai employé un
caba de 2,00 g, mais un autre fois j'en employé
un de 4,50 ou de 4,40 car ces dimensions peuvent
suffire; ne pourrais-je, or ne seroit il pas
mieux de faire ce envois dans des caisses de
bijoux qui sur tri-ligée?

J'ai reçu votre lettre de Los Pozos,
votre protégé m'a par votre, dans une
première fois l'homme de vos intérêts
de cela. Muni toujours pour lui et pour moi.
Un jour possible de main à son sein
arriver que avec chose que elle pour tous
les deux.

Disposé de moi sans réserve or vous
me rendrez toujours bien content or bien
heureux, or me connaissez or j'ai pour savoir
que je dis vrai.

Monsieur,



J'ai reçu avec plaisir votre aimable
lettre de 20 courant, mais malheureusement
peu vous dans un moment où le bateau
Carp se préparait pour à cause d'avoir de
midi qu'il a suffi pendant plusieurs jours
en temps, or ce jour-ci il est sur son point
mais il sera certainement entre trois et
dans la nuit, et, le lendemain quand j'aurai
sur présente au le matin, s'il y avait
une chose, et mangerais l'autre, mais ce
matin j'ai été plus heureux or j'ai en le
bonheur de pouvoir vous faire l'envoi

Paris, le 11 Mars 1879. Monsieur de Los Pozos, 27.9.1879. Monsieur de Los Pozos, 27.9.1879.

que vous me faites le plaisir de
me demander.

Donc, dès le point du jour j'ai mis
allié au marché ce que j'ai acheté :

des Sepions (petites sèches)

des Glacours (calman)

des Pissaijés (variété de calman)

des Pouffés (polypes communs)

et des Muscadins (polypes musqués)

Il y a encore une autre espèce de polype
connu en patois de notre pays « Lou
Déludé » — le Déluge — et en français
— d'après la préparation de M. Daut
Adams, — le polype-riz, mais
cette qualité qui est très rare à cette
n'a pu être vendue sur notre marché des
journées; cet été il en a été vendu dans
en très peu de quantité de cette qualité, et il en
a été donné deux spécimens que j'ai
donnés ~~à~~ ^à la préparation de M. D. A.
je crois les avoir montrés à M. Pire
quand nous allâmes ensemble visiter
le Musée de M. D. A. Je n'en envoie
aucun de ces deux spécimens à M. le docteur
Mucan, — sans que vous ayez pu les
voir chez lui, — ce m'a même un plaisir

pas l'histoire de ce animal-là.

À cause de la route du poisson,
aucun sera peut-être trouvé par vous,
malgré, en ce temps d'été, mais si les
poissons n'ont été sentés, les sepiens
et les calmans n'ont été sentés assez; je
vous en donne le montant, non pas pour
que vous me fassiez passer les fonds, puis-
je vous puis de cela rien faire avec vous, mais
peu que vous voyez tout :

Montant de tous les animaux marins — 3, 50

montant de ces calman par les centimes — 0, 60

pour du cabas (ce journal apping) — 2, 35

Total f 6, 45



Je n'en compte pas le port de mon demi
à la garde pour que j'en ai pu me même
le cabas à moi, ^{en 4 jours} je n'en compte pas non plus
la composition de celui pour que j'en ai approuvé
mon même or que j'en ai par acheté le tout,
mais permettez-moi, occasion, de vous dire, sans
vous fatiguer, que vous n'avez pas de
m'envoyer un timbre-poste pour l'affranchissement
de la présente, mais en même en vous
faisant pas de ce que j'ai dit maintenant, car
je serais désolé de perdre votre amitié et
votre estime qui sont pour moi plus qu'un

Je joins à la présente le récépissé de
chemin de fer.

J'ai profité de l'occasion, pour m'uniformer
du tarif pour vos marchandises, & l'employe-
ment des nouveaux, — on a dit qu'il n'en
avait pas connaissance, mais que le plus
réduir le plus réduit est le tarif ^{no. 1} 100, c'est-à-
dire celui que j'ai employé toujours
depuis qu'il a été établi, dans le tarif
le plus avantageux, en celui sur je me
suis servi pour faire 100 envois, à Paris
étant à 800 k. ^{mitoyen} de cette, son tarif est
dans la catégorie de 100 à 1.000 k. ^{lit.} qui on de
f. 0,85 par 500 f. & au dessus; f. 1,10 par 500^m à 1k;
f. 1,35 par 1k à 2k; f. 1,85 par 2k à 3k. et f. 2,35
pour 3k. à 5k.

J'ai donc reçu vos deux ~~finables~~ lettres
de 28 & 30 novembre dernier. Merci de leur
contenu. J'en ai eu bien faire en vos adresses
ma lettre sur de la Tabac n. 15; donc, à
présent j'en fais toujours ainsi: j'adresse les
Monsieur Martin sur de la Tabac, 15, et les
lettres sur de la Vieille - Strasbourg, 7.

Depuis même: le bateau-bath n'est
pas sorti à cause du grand mauvais temps

qui nous amène en jeudi, vendredi, samedi ou
dimanche; lundi ils sur bien sortis, on a
comme les expéditions et le dimanche de pouvoir
accueillir tout à la fois, l'envoi restant
côté plus de 15 jours tout compris et, n'a
rélaté qu'il n'en soit jamais commandé tant, c'est-à-
dire le bateau-bath n'est pas sortis, le
pays sur vend ~~travaux~~ cher, & le
temps continue — et il n'a pas l'air de
vouloir venir de suite, tant il est certain, —
je ne pourrai faire d'envoi de quelques jours,
mais à moins que je pourrai avoir vos
demandes, n'ai pu le jour je vos envois;
en gardant toujours la proportion de deux
envois par semaine etc., je n'ai
vous me demeuré entre ord.

Monsieur de ma habitation en
quai de la Bordigue, n. 9, 17 étage,
mais comme je suis de la maison de 6 heures
de nuit pour n'y rentrer qu'après 7 heures
du soir; donc, il vous dir mieux que vos
adresses toujours vos lettres au magasin, quai
de la Ville, 7, à Lille; et pour, en partant de
après que le facteur est sorti de la poste j'ai
les lettres au magasin, tandis que le facteur

(1874)

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. N° Grande Vitesse.

RÉCÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITEUR

GARE D: St-Vincent
Reçu le 14 187

à 10 heures du
de M. Brunelle
pour St-Vincent
à Paris
Remboursement fr.

Nomb.	désignation des colis.	POIDS.
1	<u>un</u>	

fr. 1.00 | PORT DU fr.

Le transport et la livraison ont lieu dans les délais déterminés par l'arrêté ministériel du 12 juin 1866.

Le Chef de gare,

Douc-Jump, PAUL LUCONNE,

VALMONT 502 X 518 DES 1 SAUCIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE.

RECEVU PAR LE CHEF DE GARE A LA GARE DE ST-VINCENT LE 14 JUIN 1874

NOTA. — La colonne des prix de transport, d'autre part, ne comprend pas le montant des frais dont les colis peuvent se trouver grevés au delà de la gare d'arrivée du réseau, pour réexpédition, factage, octroi, douane, etc. Toutefois, pour les réexpéditions taxées à un tarif commun, cette colonne comprend le prix de transport jusqu'à la gare d'arrivée où expire le tarif commun.



Cette, le 5 mai 1886.

Mon cher Monsieur,



J'ai reçu, toujours avec le même plaisir, votre lettre du 2 courant à laquelle j'ai le bonheur de répondre.

Je suis heureux que votre bon solilo, de midi, vous la santé, vous ^{emmenant} le chemin de Cette, et bien! les sentis laissera en peu à d'ici venir nos visites et va

Vous savez que nous ne nous importunons jamais, sans regrette que les derniers chers que vous m'avez demandés ^{à cette} si cher à cause de la saison peu propice.

Selon vos desirs j'essaierai de vous faire la suite des envois que j'ai en le plaisir de vous faire; cette suite s'éclaircira et H.S. 50 e

Vous pouvez toujours me demander d'autres diverses choses, de livres, principalement; nous n'avez qu'à me manifester vos desirs et je les exécuterai toujours de mon mieux, et lorsque vous me demanderez quelque chose ou que à quelque chose en nous parviendrez par port, utrum de courir, ce sera sans peine qu'il y aura en l'impartialité la plus complète.

M. Perrin vous a devancé dans le Périgord; j'espère qu'il y sera arrivé en bonne santé.

Il me serait pas impossible, me dites-vous, mon cher Monsieur, que vous passiez par Cette: cela me ferait plaisir.

Au sujet de vos singuliers, si vous pouvez par quelque
ex que vous vous y ayez quelques instants, nécessairement vous irez
voir votre ami M. Germain, si vous y allez je vous prie de
lui recommander de voir avec le jeune Jean - Alexis
Benizesh, de Cotte, qui a échoué lors du dernier examen
et qui doit se présenter encore au mois d'avril prochain
pour tenter d'obtenir le diplôme de bachelier. Pardon
- la peine et merci d'avance.

Quoique vos mémoires sur les uns de vos précédents
travaux de votre compte les sans, je ne le fais pas; je ne vous ai
rapporté que ce que j'ai écrit; les sans je les ai confiatés même
même avec la table des sans de Brecheux.

J'ai l'homme, en ce chez Monsieur, de vos salutations
affectueusement de vos souhaits avec bonne santé et de
me dire votre bien de votre Jean - Alexis,

D. H. Trullier.

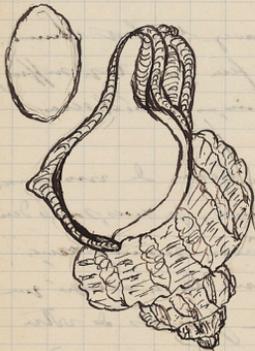
qu'elle gare j'ai deviné adrener les objets
demandés.

Vous m'avez dit dans le temps, qu'il
ya deux espèces de muscus à manille
mais que vous en la croyez pas trouvée à
Cette : si le muscus deus vous voulez parler
et celui que je vois ~~depuis~~ dans la
piedate ou a depuis ~~trouvée~~, vous l'avez à
Cette, il en sera qu'elle y en bien moins
commun que celle deus j'ai en le plaisir
de vous en voyer quelques uns. Cette espèce a,
comme le muscus, une peau ~~deus~~ ~~peu~~
comme le corne quand elle est sèche; elle
est moins lisse que le corne de l'Inde, j'
vous envoie deus et beaucoup de cette espèce.

Je vous remercie de vos bons compliments
je vous retiens les miens et je vous souhaite
tout le bonheur possible ainsi qu'à votre
parfaite et bonne santé.

Mes amitiés à Mrs Perie, L. V. P.

Je suis toujours votre lui dévoué
Secrétaire, mon chez M. Nouvier, et
je vous salue très affectueusement.
Ph. Tronchin.



Cette, le 21 Avril 1860

M. Nouvier,



J'ai reçu avec plaisir votre aimable
lettre du 14 au sujet de quelques derniers
que la lui qu'elle contenait et que j'ai retiré le
lendemain, mais ce n'est qu'avec regret
seulement que j'ai pu vous faire votre
amitié. à cause de la mauvaise
pêche qui, hélas! en a été depuis une
semaine et encore j'en ai pu avoir que des
pêches assez gros et pas en nombre, muscus
et tout cher, mais comment faire?
J'ai éprouvé beaucoup de peine en

apprenant que vous avez un fort rhume:
j'espère qu'il ne vous fera pas trop souffrir -
je le souhaite, du moins, - et qu'il sera
bientôt passé.

Vous n'aurez pas besoin de m'écrire
au sujet de votre rhume; je ne suis, pour dire
vrai - heureux, évidemment, quand j'écris,
vos lettres, mais vous êtes si occupé que
je en ne présume jamais de votre
sécurité pressant constamment à
l'ambulance et à l'obtention que vous ne soyez
et donc je n'écris toujours tout ce qu'il dépend
de moi pour en être digne.

J'ai donc fait aujourd'hui à M. Philippou
l'envoi dans un chapeau votre lettre. Le matériel
satisfait et je le désire.

Je n'ai pas écrit à votre ami pour
ne pas avoir l'air de lui enlever dans le
paradis, en dépit des saints, mais j'
j'écris à la présente lettre - faute de
cartes, - ^{pour adieu} - ^{mon adieu} - ^{mon adieu} - ^{mon adieu} - ^{mon adieu} -
vous en-tête de facture que
vous pouvez envoyer à votre ami, si vous
le jugez à propos, en lui demandant en
même temps que, ^{parce} ^{qu'il} ^{aura} ^{besoin}
de quelque chose de cette, il pourra

répondre directement après de gagner du
temps, et que je n'espérais pas de lui
faire parvenir ce qu'il demandait, s'il y a
possibilité, mais de lui en même
temps, je suis en sûr, évidemment,
que, comme je ne suis pas matérialiste,
qu'il me désigne bien ce qu'il me
demandera, ^{également} ^{vous} ^{le} ^{faites} ^{vous}
même, après que j'ai pu bien le
comprendre.



Dans le temps, je payais 0,20 € des couriers
de papier que j'achetais pour vos courriers, mais
que j'allais en acheter avec le marchand sur les
rues, et j'aurais toutes celles qu'elle avait
- une douzaine courriers - elle me les payait à
0,15 €, je les puis toutes, - et les depuis l'envoi de
la plume d'écrit, quand le courrier me s'en souvient
à Paris.

D'après ce que vous m'avez dit, vous ne
vous êtes pas souvenu de quarante centimes.

Vous devez, dit-on, m'envoyer, un demandeur
bientôt avec une de petites lettres, j'espère
bien charmer de vos centimes et vous pouvez
compter sur moi, seulement je vous prie
de ne pas oublier de lui m'expliquer à

pour caution de la déclaration de versement du mand

MINISTÈRE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES, [79]
DÉCLARATION DE VERSEMENT. N° 287.

Versé par M. *Auguste Guillet*
pour M. *Ernest Guillet*
à *Orthez*

Montant du mandat..... *50*
Droit de 1 p. o/o..... *50*
TOTAL..... *100*





Nota. L'envoyeur d'un article d'argent est averti que la présente déclaration lui est délivrée à l'effet de constater le versement et d'appuyer la demande en remboursement de la somme versée, dans les cas où les règlements de l'Administration autorisent cette opération. Il peut demander moyennant une taxe de 10 centimes qu'il lui soit donné avis du paiement du mandat. (Loi du 25 mars 1879.)

Tout mandat qui n'a pas été payé au destinataire peut être remboursé à l'envoyeur sur la production du mandat et de la déclaration de versement.

Lorsque l'envoyeur d'un mandat perdu en réclame le montant, il doit produire la déclaration de versement.

En cas de réclamations simultanées de l'envoyeur et du destinataire, le paiement est autorisé de préférence au profit du destinataire.

À défaut de déclaration de versement, et s'il n'est pas connu du préposé des postes, l'envoyeur fait constater son identité, soit par témoins, soit par un certificat délivré par un maire, sur papier libre, et revêtu du cachet de la mairie.

Le montant du mandat non réclamé dans un délai de huit années, à partir du jour du versement des fonds, est acquis à l'État. (Loi du 31 janvier 1833.)

P.-L.-M. — MOD. 202 (1880)

Chemin de fer de
Paris à Lyon N° Grande
et à la Méditerranée. vitesse.

RÉCÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITEUR

GARE D
Reçu le 27 août 1880
à heures du
de M. de Capellen
pour M. de Capellen
à
Remboursement fr.

Nomb.	DÉSIGNATION DES COLIS.	POIDS.
1	caisse	
1	petite	
1	croquis	

Le chef de gare

Le transport et la livraison ont lieu
dans les délais déterminés par les arrêtés
ministériels des 12 juin 1866 et 3 no-
vembre 1878.

Le Chef de gare,

Paris. — Soc. en. de PAUL

CHÉMIN DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE

CHÉMIN DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE



NOTA. — La colonne des prix de transport, d'autre part, ne comprend pas le montant des frais dont les colis peuvent se trouver grevés au delà de la gare d'arrivée du réseau, pour réexpédition, factage, octroi, douane, etc. Toutefois, pour les réexpéditions taxées à un tarif commun, cette colonne comprend le prix de transport jusqu'à la gare d'origine, en sus le tarif commun.



P.-L.-M. —

Chemins de fer
Paris à Lyon
et à Méditerranée

RÉCÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITION

GARE D

Reçu le *24 juil* 187*9*
à *9* heures du *matin*
de M. *Ch. Mouton*
pour M. *Lauri de laque*
à *Paris*

Remboursement fr.

Nomb.	DÉSIGNATION DES COLIS.	POIDS.
<i>1</i>	<i>4. annuair</i>	<i>5</i>

PORT PAYÉ	PORT DU
fr. <i>2.31</i>	fr. <i>✓</i>

Le transport et la livraison ont lieu dans les délais déterminés par l'arrêté ministériel du 12 juin 1866.

Le Chef de gare,

Paris-Amp. ANGL DUPONT

MONTMANS 1871 & 1872 - DÉPOSÉ EN VERTU DE LA LOI DU 17 MARS 1875 - N° 1067



MONTMANS 1871 & 1872 - DÉPOSÉ EN VERTU DE LA LOI DU 17 MARS 1875 - N° 1067



Nota. — La colonne des prix de transport, d'autre part, ne comprend pas le montant des frais dont les colis peuvent se trouver grevés au delà de la gare d'arrivée du réseau, pour réexpédition, factage, octroi, douane, etc. Toutefois, pour les réexpéditions taxées à un tarif commun, cette colonne comprend le prix de transport jusqu'à la gare d'arrivée où expire le tarif commun.

Notes pour Monsieur H. de Lacaze-Duthiers.

			F	F
1879.		Montant des polypes et des calmars	3 50	
g. l ^{er}	27	Montant des siphons	0 60	6 45
		Montant du port	2 35	
		Montant des polypes et des calmars	4 50	
X l ^{er}	3	" du cabas	0 40	7 25
		" du port	2 35	
		Montant des polypes = 3 darganis et 0,18 la d ^{em}	0 60	
X l ^{er}	15	" de la caisse	20	3 15
		" du port	2 35	
		Montant des polypes = 2 darganis et 1/2 et 0,20 la d ^{em}	50	
X l ^{er}	20	" des calmars et des siphons = 1 K. 525 g. et 80 lb.	1 30	
		" de la caisse	20	4 35
		" du port	2 35	
		Montant des polypes = 2 darganis et 1/2 et 0,10 la d ^{em}	40	
		" de 1/2 K ^m de pissajés et 1. lb ^m	50	
X l ^{er}	24	" de 1 K ^m de siphons et de calmars (petits)	90	
		" de la caisse	20	4
		" du port	2 35	
1880.		Montant des polypes = 3 darganis et 0,10 la dargan	30	
		" des siphons et des pissajés = 1 K ^m	80	
Dammir	14	" de la caisse	15	3
		" du port	2 35	
à reporter ci - contre				29 15



1880.		Revenir d'autre part		F
		montant de Chintan de cette esp. 25 l'neuf	1 50	5 60
Janvier	6	" d'animes	1 80	
		" du port	2 35	
		montant de mures, d'avioule, or d'animes	3 20	5 55
février	5	" du port	2 35	
		montants de 20 douzaines de mures esp. 1/2 la ^{que}	3	5 15
février	13	" du port	2 35	
		malgré qu'il y eût quelques mures de plus mais comme tout ce que possédait le marchand n'allait pas à 5 K ^m , elle m'a bonifié 0, 20 sur	5 15	

1880.		Total		F
				40 50
avril	19	Rem en un bu sur la Post enjointe pour le jeudi ^{Du} jeudi à M. de Lacaze Duthiers	50	4 50
"	21	Envoi fait à M. Philippou:		
		2 douzaines de polyper en gros esp. 2/3 la 2 ^{me}	50	4 10
		1 K ^m 1 K ^m (pour faire le poids de 5 K ^m) de calmes, petits riches et persillés esp. 1. le K ^m	1 10	
		une caisse à cigars	15	
		Port jusqu'à Paris	2 35	
		Reste de. à M. de Lacaze Duthiers		0 40

Explication des figures.

Reproduction d'une planche X des Mémoires
de la Société Zoologique de France, Vol. XXIII
1910. Toutes les figures se rapportent au
mâle.

Fig 1. - Plaque épimérale du 7^e segment
du métasome x 22

Fig 2 - Antenne supérieure. x 22

Fig 3 - Pédoncule et premiers articles du fla-
gellum d'une antenne inférieure x 22

Fig 4. - Gnathopode antérieur x 22

Fig 5. - Gnathopode postérieur x 22

Fig 6 - Péréiopode de la 1^{re} paire x 22

Fig 7 - Péréiopode de la 3^e paire x 22

Fig 8 - Péréiopode de la 4^e paire x 22

Fig 9 - Péréiopode de la dernière paire x ~~22~~ 22

Fig 10 - Uropode de la dernière paire x 30

Fig 11 - Telson x 30.

Fig 12 - Ensemble de l'animal. x 20



Explication des figures

Reproduction des figures 14 à 27 de
la planche VII. mémoires de la Société
zoologique de France, Vol. XXIII. 1910
Ces figures se rapportent à la femelle.

- Fig. 13. Femelle vue du côté droit. gross. 14.
Fig. 14. Antenne supérieure. $\times 37$.
Fig. 15. Pédoucle et partie du flagellum
d'une antenne inférieure $\times 37$.
Fig. 16. Epistome et lèvres antérieures $\times 37$.
Fig. 17. Mandibule $\times 37$.
Fig. 18. Lèvre postérieure $\times 37$.
Fig. 19. Maxille antérieure $\times 37$.
Fig. 20. Maxille ~~inférieure~~ postérieure $\times 37$.
Fig. 21. Maxillipède $\times 37$.
Fig. 22. Gnathopode antérieur $\times 22$.
Fig. 23. Gnathopode postérieur $\times 22$.
Fig. 24. Péréopode de la 3^e paire $\times 22$.
Fig. 25. Péréopode de la dernière paire $\times 22$.
Fig. 26. Uropode de la dernière paire $\times 52$.
Fig. 27. Telson $\times 52$.

Arrière suture

long de 7^{mm}

Diagnose — Parade — Corps obèse, d'un gris rosé comme les Spatangus sur lesquels on le trouve. Segment I de l'ovosome avec, au bord dorsal, une profonde échancrure, suivie d'une carène arrondie. Tête plus longue que le segment I ~~de~~ l'ovosome, lobes latéraux riges. ~~Les~~ Plaques coxales I-IV plus hautes que les segments correspondants et garnies, au bord inférieur, d'une épaisse rangée de courtes soies. Yeux grands, ovales, d'un rouge orangé. Antennes I courtes, l'1^{er} article du pédoncule aussi long que long, 2^e et 3^e articles très courts. Flagellum 2 fois aussi long que le pédoncule, avec 10 articles. Antennes II ~~seulement~~ ~~atteignant~~ ~~pres~~ de la moitié de la longueur du corps, 3^e article du pédoncule beaucoup plus long que le 4^e. Epitome ne débordant pas sur la tête antérieure. Soies postérieures avec les prolongements postérieurs très divergents. Maxilles I avec le lobe interne triangulaire, bordé de 11 soies ciliées. Maxilles II très développées, lobe externe plus court mais plus large que le lobe interne et bordé d'une épaisse rangée de soies très longues et très fines. Mandibules avec le lobe externe atteignant l'extrémité du 2^e article du palpe.



Gnathopodes I grêles, presque aussi long que le corps et terminés par une touffe de soies qui cache un tactyle rudimentaire. Gnathopodes II plus longs que les précédents, propode chélique. Périopodes très courts, tactyle petit. Périopodes III avec l'article basal plus large que long, bordé de fines soies, article méral très dilaté, bord antérieur épineux. Périopodes IV et V semblables, sauf que l'article basal des périopodes V est crénelé au bord postérieur. Tous branchiaux très développés. Uropodes III avec la branche interne ~~très~~ garnie, au bord interne, de soies ciliées. Telson un peu plus large que long, fendu sur les 4/5 de sa longueur.

Mâle — Dimorphisme sexuel peu accentué. Antennes avec caléoles. Antennes II un peu plus longues que la moitié du corps. Branche interne des uropodes III bordée d'une vingtaine de soies ciliées.

Habitat

~~Distributeur géographique~~ — Bone, au large du cap de Garde, graviers, algues calcaires, 65 mètres. Très commun sur les Dorsina (Spatangus sp.).

1911. — Cherbourg. Campagnes de la Melita. Les Amphipodes d'Algérie et de Tunisie. Mém.
Soc. Zool. de France, ^{vol.} ~~XIV~~ III, p. 170, fig. 3 et pl. VII, fig. 14-27.

Diagnose. - Mâle. - Corps robuste, modérément comprimé, long de 5 mm. Tête aussi longue que l'ensemble de deux premiers segments du mésosome, lobes latéraux peu saillants, arrondis. Plaques corales I - IV un peu plus hautes que les segments correspondants. Plaques I - III présentent une petite dent à l'angle inféro-postérieur. Plaque épinoïdale III largement arrondie au arrière. Segment I de l'écroscome présentant une dépression dorsale, suivie d'un renflement qui porte une paire de soies et une paire d'épines.

Yeux énormes, occupant presque toute la hauteur de la tête et contigus à son sommet. Antennes I courtes, n'atteignant pas l'extrémité de pédoncule de antenne II; pédoncule de antenne I très volumineux, prolongé ~~en avant~~ en avant, flagellum un peu plus court que le pédoncule, avec des callicoles, flagellum accessoire biarticulé. Antennes II beaucoup plus longues que le corps, 4^e article du pédoncule beaucoup plus gros et plus long que le 5^e article, flagellum avec des callicoles.

Gnathopodes I courts et grêles, article basal courbe, fillets à l'extrémité, propode ovale, moins long que le carpe, ~~à l'extrémité~~ à l'extrémité crochu. Gnathopodes II robustes, deux fois aussi longs que les précédents, carpe presque aussi long que l'article basal, propode spatuleforme, tous ces articles avec de longues soies au bord postérieur. Périopode V avec l'article basal très volumineux, incisé à l'extrémité, beaucoup plus long que l'ensemble des articles suivants, avec de longues soies ciliées au bord antérieur et 2 longues épines au bord postérieur, propode et carpe et propode très grêles, dentelle rudimentaire.

Périopodes VI et VII d'égale taille, beaucoup plus longs que les périopodes V, dentelle rudimentaire, périopode VII avec l'article ischiel prolongé en une dent aiguë.

Uropodes III avec la branche interne très courte, terminée par 3 épines, branche externe plus de deux fois aussi longue que la pédoncule avec, au bord interne, une rangée de longues soies ciliées, 2^e article très grêle, aussi long que la branche interne. Telson plus long que large, entièrement fendu, chaque lobe avec 3 épines marginales et 7 épines totales.

Œuf. - Inconnue.

Habitat. - Golfe de Bone, sable, 10 mètres.

1911. - Chevreux. - Campagnes de la Melita. Les Amphipodes d'Algérie et de Tunisie. Mém. Soc. Zool. de France, t. XIII, p. 184, fig. 6 de la tôte et pl. X, fig. 1 - 11.

Cette, le 3 Février 1889,

mauvaises journées que nous avons eues de tout et livré.

Enfin je serai pour le mieux ~~personne~~ pourvu
vous faire, dès qu'il sera possible, l'avoir
que vous me demandez en ce qui a de l'Alce (Darioz),
et, s'il n'est pas selon vos désirs, ce ne sera pas
par ma faute ni par ma négligence.

Vous me dites, Monsieur, que vous avez vu des
docteurs de Roscoff, cela m'étonne beaucoup,
excepté que certains des « Bédas », car j'ai
toujours entendu dire qu'il n'y a de docteurs qu'à
Roscoff « Arcelli » que dans l'étang de
Thou et dans le comar de Cette, tandis que
des « Bédas » il y en a partout, dit-on, même
dans l'Océan, mais j'en ai affirmé rien, vous
vous le savez mieux que toute autre personne,
seulement je dois vous dire que j'ai eu peur dans
le comar de Thou, à Baguelonne même, des
« Bédas », mais jamais « Arcelli ».

Je vous prie de me pardonner la longueur de ma
lettre écrite, mais j'ai eu besoin de vous rassurer
en long détail après que vous soyez tranquille sur
l'état des faits à la Corbonne.

Je vous prie de donner un bon poignard de main droite?

Puisse l'Académie de la pénitence et de la science.

C'est toujours avec plaisir que vous m'écoutez, votre
ami et votre serviteur, J. F. F. F. F.



Monsieur le Professeur,

Avant-hier, 1^{er} Février, le comar de Roscoff
et je du matin m'ai apprit votre première lettre du
31 Janvier, je me rendis aussitôt sur le marché, mais
il n'y avait plus de polypes lesquels ont assez de cours
en ce moment à cause de manque de travail; les
bateaux-bauf étant arrivés dans la nuit du 1^{er} au 2^e
février à cause du calme que ces bateaux s'arrêtent
dans la journée du 1^{er} février, mais dans la journée
et dans la soirée j'arrivai préparé les trois petites
bâtes à cigares, les adresses qui je donnai à la
caverne de chacun de ces trois bâtes et je fis en
même temps les trois feuilles d'expédition pour

petits colis de cinq kiloz^{mes} et, lors même que
me rendis à la première heure, seule manœuvre
j'échetai trois caisses de cephéopodes (c'est-à-dire
avoir pas de « sépiens » varié d'autres de ces
animaux,) je remplis les trois caisses jusqu'à
ce que chacun fit le poids de cinq kiloz^{mes} et les quatre
pêches qui me restèrent je les rendis à la manœuvre,
ce qui devait être converti entre nous et amitié j'
fai partir les dites trois caisses au chemin de fer
— le poids et surtout l'embaras, était ^{avant} considérable
pour le faire moi-même, — or à 8 heures et 1/2 du
matin l'expédition était faite.

Comme d'habitude, non seulement j'en suis
conforme à vos instructions, mais j'en ai fait
l'essai en pur sang et à domicile, seulement que
l'employé qui a fait les trois récipients s'est trompé
or il a mis « mandarines » au lieu de mettre
« animaux marins », j'en ne puis garder de
l'erreur de l'employé qui après que je fus rendu
au magasin et alors que les trois colis étaient expédiés
car il ne fut préparé qu'ils allaient partir par
l'express de 9 heures et 1/2 du matin, ce qui, d'ailleurs,
m'avait été ~~prévenu~~ la veille au soir même j'allai
à la gare pour m'informer de la marche des trains
pour Paris, les heures et les feuilles d'expédition que

j'ai faites moi-même portent bien ce animal
marin non soumis aux droits.

Hier matin et encore par le courrier des heures
or je n'ai eu le plaisir de recevoir votre autre lettre
du 1^{er} février.

Les batteurs de pêche n'ont pas apporté d'animaux
dans leur pêche d'hier — je me rappelle
parfaitement ce que c'est car vous me l'avez bien
indiqué la première fois que vous m'avez
demandé, le nom vulgaire donné à ces animaux
est « Estufe », il n'a pas été pêché un
plus de ces petites coquilles, que vous me demandez
et que nous nommons vulgairement « Nordéyas »,
d'ailleurs, ainsi que vous le dites fort bien, moi-même,
ces derniers animaux sont plus rares que les premiers.

Quant aux autres coquillages que vous nommez
« la lime », il me semble en avoir eu pêche
lorsque j'étais en part et je ne puis en avoir
de me rendre à l'endroit du canal de la Bordogne
que vous me désignez pour tenter d'en pêcher,
mais depuis hier dans l'après-midi une
trouventaine peu délicate et accompagnée de temps
en temps d'une pluie fine et froide, soufflé en
tempête, les eaux de la mer, du canal et de l'étang
sont relevées et il faut aujourd'hui me des yeux.

Cette, le 20 X. 1890.

Monsieur,

Hein, dès le reçu de votre lettre du 9 et
je m'empressai d'aller trouver la marchande de
« bobettes », en gros et la priai de me garder lotes
les « pétroles » qu'elle aurait; cette dame me dit
de retourner chez elle à matin et qu'elle me demanderait
tout ce qu'elle aurait.

La réponse a été dans complet d'ord. Hier
que j'ai acheté à cette dame deux douzaines de bobettes
pour six francs à raison de 0,35 c. la douzaine et
j'ai pris toutes les « pétroles » qu'elle m'avait gardées.

La veille je m'étais empressé de faire un bon
petit sac de toile, de faire les adresses et les feuilles
de capitaine et à matin, dès que j'ai eu un aperçu
demandez, j'en suis mis à expédier les

dans envois.

Dans chacun des deux vus j'ai placé au fond les rubriques et j'ai perdu le poids de 0mg 10, mais avec des prétendus.

Le temps est abominable depuis hier la pluie ne cesse de tomber et par torrents incessants, dès qu'elle cesse, je m'empresse de aller au chemin de fer pour faire les expéditions.

J'ai mis l'adresse de :

"Rue de la Sorbonne, n° 8" = Laboratoire de Géologie expérimentale.

Je desirais que la grande pluie cesse enfin que je puisse vous faire ces deux expéditions avant ce soir hier heures, mais je n'ai pu le faire ; dans tous les cas j'en mettrai la première à la poste de la gare que lorsque j'aurai fait l'expédition.

Il y a eu un mal dans votre lettre que je n'ai pu déchiffrer : « des prétendus, des rubriques » et tout à que vous vuidiez dans ce » à dernier mot je n'ai pu le terminer, donc si vous n'êtes ^{content} pas de mon envoi ce n'est pas ma faute.

Je vous prie de dispenser de mes excuses dans toutes ces circonstances et toujours avec plaisir

et l'assurance que je remplirai les commissions qu'il vous plaira de m'adresser.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer très sincèrement et de me dire votre très humble

congratulation et bien dévoué serviteur,

Ph. Truillier,



24. Gare de Cette.

3 heures à 4 du soir, les deux colis sont expédiés, ils arriveront à Paris dans l'après-midi de demain, mais ils vous arriveront à temps pour faire votre envoi de mardi.

Si - même les deux récipients au cas où l'envoi ^{ne} vous arriverait pas à temps après que vous pourriez le faire réclamer.

Congratis tout à vous,

Ph. T.

